



Les propriétaires d'ouvrages hydrauliques clament depuis 2012 que la situation de fait, depuis 250 ans, n'a jamais empêché la circulation des espèces migratrices encore à profusion dans tous les cours d'eau en 1960.

Sinon, ces poissons auraient disparu depuis longtemps, sans que ce fait établi ne puisse être contesté.

Mais c'était sans compter sans une collusion intime entre les thèses de FNE et de la DEB (Direction de l'écologie et de la Biodiversité au Ministère de l'écologie) attribuant dogmatiquement tous les maux des cours d'eau aux ouvrages transversaux.

Cette pure croyance écologiste politicienne a eu d'autant plus d'impacts qu'elle savait disposer d'outils administratifs et financiers.

Des millions d'euros servirent en effet cette doctrine partisane destructive d'ouvrages hydrauliques...sans cependant aucun résultat significatif sur la montaison des migrateurs (exemple des quelques saumons à Vichy) ni sur la qualité des masses d'eau.

La principale auteure de cette politique écologico-administrative, à l'aune de sa retraite, n'hésite même plus à se mettre en scène, affirmant encore et toujours sans jamais rien prouver scientifiquement.

Elle s'activait depuis 20 ans à propulser ses préceptes univoques.

En clair : tous les avis scientifiques sont faux, seul ce que je dis est vrai. La preuve = les circulaires et arrêtés divers.

Plus l'infox écologiste est grosse, mieux elle passe, n'est-ce pas ? Mais au final, qui accessoirement paye la facture ? et que gagnent les poissons?

https://www.youtube.com/watch?v=cRb_GIICDS0